



## Giratoire du Pont des Chèvres

Suite à l'aménagement du giratoire du Pont des Chèvres et aux différentes interventions parues dans le Courrier, le dicastère des infrastructures apporte ci-dessous quelques précisions.

Cette infrastructure routière a été financée par l'Etat de Neuchâtel. Toutefois, l'aménagement intérieur, ainsi que l'entretien à futur sont de compétence communale. Dès lors, c'est en relation avec les services de l'Etat que les bases de la structure ont été posées lors des travaux menés durant l'été 2016.

Afin de limiter les coûts de réalisation et d'entretien futur pour notre commune, il a été décidé de symboliser le nom de cet ouvrage par la pose de caprins sur des poutres en bois, au centre du giratoire.

Cet aménagement a été imaginé et dessiné par le voyer communal et réalisé par le service de

voirie durant la dernière saison hivernale. Les chèvres et leur bouc ont été découpés dans des plaques métalliques traitées pour résister aux intempéries et sont fixés sur les plots en bois par des tiges métalliques.

A noter encore que cette infrastructure est rapidement démontable en cas de besoin.

Au niveau historique, on trouve déjà en 1799 la mention du Pont des Chèvres dans le recueil d'histoire nationale et d'archéologie, qui fait référence à la plantation de peupliers noirs le long de la belle allée qui conduit du quartier des Moulins au Pont des Chèvres.



Les qualités naturelles du Val-de-Travers dans leur dimension humaine (10/24)

© Loïc Valverde

## ANNONCES

### Formation SDIS Valtra

Dans le cadre de la formation du personnel du SDIS Valtra, plus spécifiquement dans le domaine chimique, une soirée de formation se déroulera le 22 mai prochain de 19 h 00 à 21 h 30.

Le site retenu pour ces exercices et avec l'accord du propriétaire, sera le bâtiment de l'Imprimerie Montandon, rue de la Place-d'Armes 15 à Fleurier.

Nous nous excusons d'ores et déjà auprès des habitants du bâtiment et des riverains pour les déploiements de nos différents engins nécessaires au bon déroulement de ces formations.

Nous remercions sincèrement le propriétaire de l'immeuble pour sa précieuse collaboration et la mise à disposition de son bâtiment pour l'exercice.

Renseignements au 032 886 43 41 (heures de bureau).

### Information publique

#### Modification partielle du plan d'aménagement local de Couvet, Secteur - « Champ Tardau »

Une modification partielle du plan d'aménagement local de Couvet - Secteur « Champ Tardau » permet l'extension de la Zone Industrielle (ZI) afin de permettre le développement de l'entreprise GMT. L'entier de la surface de la ZI qui est étendue est compensé pour le dézonage d'une surface équivalente en Zone Mixte (ZM) sur le BF 3275 du cadastre de Couvet, au profit de la zone agricole.

Il est aussi convenu de profiter de cette modification partielle du PAL pour procéder à une mise en cohérence de l'affectation de l'ensemble du secteur en passant le solde de la ZM située sur le BF 3275, propriété de l'Etat de Neuchâtel, en ZI.

Dans le but de présenter le projet, une séance d'information publique est fixée le

Lundi 29 mai 2017, à 19 h 00  
Hôtel de Ville de Couvet, Salle grise

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion.

### Avis de restriction de circulation (Môtiers)

Dans le cadre de l'inauguration de l'abri de Riaud, la disposition suivante est prise, à savoir : Route de Riaud, interdiction générale de circuler « Excepté riverains », le samedi 20 mai 2017 dès 10 h jusqu'à 16 h.

## Echo des autorités

### CinéCivic : un concours ouvert à la jeunesse pour inciter les jeunes à voter !

Initié en 2013 par le canton de Genève, CinéCivic a été rejoint en 2016 par les cantons de Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Berne et en 2017 par le canton du Valais. Ce concours de films et d'affiches a pour but d'inciter les jeunes à voter. Il s'adresse aux jeunes de 10 à 25 ans domiciliés ou scolarisés dans l'un des cantons participants. Les concurrents sont répartis entre les différentes catégories en fonction de leur

âge. De nombreux prix, jusqu'à 3000 francs, sont à gagner.

Le délai de dépôt des films et affiches est fixé au 31 décembre 2017. Les résultats seront dévoilés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra en mars 2018 à Genève.

Toutes les informations et détails sur ce concours sont accessibles sur les sites Internet [www.ne.ch/cinecivic](http://www.ne.ch/cinecivic) et [www.cinecivic.ch](http://www.cinecivic.ch).

Alors que le taux de participation des citoyens de Val-de-Travers aux dernières votations et élections est l'un des plus bas du canton, le Conseil communal ne peut que saluer cette initiative et encourage vivement nos jeunes à s'inscrire à ce concours.

### Arrêté concernant la circulation routière

#### Foire de Couvet - 26 mai 2017 - Arrêté de circulation routière du 12 mai 2009

Chaque dernier vendredi des mois de mai et d'octobre de chaque année, à l'occasion des foires de printemps et d'automne de Couvet, des restrictions provisoires de la circulation sont prises, à savoir : La circulation est interdite à tous les véhicules, de 5 h à 20 h, dans les deux sens sur toute la longueur de la Grand-Rue.

Une déviation pour « Couvet Centre - Môtiers » est mise en place.

La rue et la place des Collèges sont également interdites à la circulation, de 5 h à 20 h, dans les deux sens durant les jours en question.

Le stationnement est interdit, de 5 h à 20 h, des deux côtés, sur les rues suivantes : Chemin des Tilleuls, sur toute sa longueur, Emerde-Vattel, sur toute sa longueur, Grand-Rue, sur toute sa longueur, Rue et place des Collèges, sur toute la surface, Rue du Preyél, du n° 1 au n° 5, Rue du Crêt-de-l'Eau, du n° 1 au n° 3, côté sud, Rue du Premier-Mars, du n° 3 au n° 5, côté sud.

Les véhicules en infraction à cet arrêté, gênant la circulation ou le bon déroulement de la manifestation, seront enlevés et mis en fourrière aux frais des contrevenants. Ceux-ci seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

## EN BREF

### Exposition « Les enjeux du développement vers l'intérieur »

Profitez des derniers jours pour découvrir dans le Hall d'entrée du Centre sportif de Couvet l'exposition « Les enjeux du développement vers l'intérieur » qui s'inscrit dans le cadre de la mise en consultation du plan directeur cantonal et de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, les

- Vendredi 19 mai, de 09 h 00 à 20 h 00
- Samedi 20 et dimanche 21 mai, de 09h00 à 17 h 00

LE VAL-DE-TRAVERS  
qualités naturelles